

Une correction active et courageuse s'impose

vendredi 27 juin 2025

[Actualité dans la politique](#)

La contre-proposition indirecte à l'initiative pour l'inclusion présentée par le Conseil fédéral le 25 juin 2025 ne va pas assez loin pour les organisations faîtières des personnes en situation de handicap en Suisse et les organisations d'entraide et d'auto-représentation. Elle est en outre déconnectée de la réalité.

Du point de vue du Conseil fédéral, l'initiative pour l'inclusion et les modifications constitutionnelles qu'elle propose n'apportent pas d'améliorations directes dans la vie quotidienne des personnes concernées. Il propose plutôt des mesures législatives visant à mettre en œuvre les principales revendications de l'initiative de manière plus ciblée et plus rapide.

Ce point de vue doit être corrigé. Les associations et les personnes concernées formulent des attentes claires, exigent un véritable plan pour une Suisse inclusive, de la détermination et une réflexion et une action plus globales.

Hier jeudi, de nombreuses personnes avec et sans handicap se sont rassemblées sur la Place fédérale et, après une manifestation silencieuse symbolique, ont remis aux parlementaires leurs revendications consignées dans un manifeste. «1,9 million de personnes en situation de handicap attendent une loi qui corresponde enfin à leur réalité. Il appartient désormais au Conseil fédéral et au Parlement de jeter les bases de l'inclusion». La contre-proposition présentée le même jour a été largement critiquée: «Une loi sur l'inclusion digne de ce nom doit poser les jalons d'une politique d'inclusion progressiste pour les 10 à 20 prochaines années et garantir une stratégie claire ainsi qu'un suivi efficace», a déclaré un porte-parole d'Inclusion Handicap.

Toutes les associations faîtières, et avec elles la Société suisse SEP, estiment que la procédure de consultation qui s'ouvre maintenant nécessite non seulement d'importantes corrections, mais sont également prêtes à dialoguer et à apporter activement leur expertise approfondie afin de faire avancer de manière vraiment planifiée et déterminée la question de l'égalité.

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch